

Compte-rendu de la réunion Covid-19 du 16 novembre 2020

Chaque semaine, Monsieur le Maire, les élus de la majorité et de l'opposition se réunissent afin de faire un point sur la situation sanitaire sur le territoire et d'échanger sur les mesures à adopter.

Point sur la situation sanitaire dans notre territoire et sur la commune

Les données sur le territoire semblent indiquer que nous avons passé le cap de l'épidémie la semaine dernière. On assiste sans doute aux premiers effets des différentes mesures prises fin octobre par le gouvernement : le couvre-feu et le confinement.

En Île-de-France :

- Le nombre de nouveaux cas diminue dans notre Région.
- Le taux de positivité, également en baisse, reste néanmoins élevé à 21,5%. A noter qu'il est supérieur à celui observé à Marolles-en-Brie se situant entre 15 % et 20%,
- Le nombre d'hospitalisations et de passages en réanimation diminue également.
 - 1 120 patients covid-19 en réanimation.
 - Taux d'occupation des lits de réanimation à 99%.
 - La déprogrammation atteint aujourd'hui 40%.
 - Reste une activité complète pour les services de cancérologie, dialyse, greffe et pédiatrie.
- 100 clusters actifs. Ce chiffre est en diminution par rapport à la semaine dernière (357).
- Toutefois, le nombre de cas positifs chez les moins de 20 ans est en augmentation.

A Marolles-en-Brie : pas de cluster déclaré ni de fermeture de classe.

Focus sur les tests COVID-19 :

- L'arrivée des tests antigéniques diminue *de facto* le nombre de tests PCR réalisés.
- Un test antigénique positif vaut reconnaissance de la positivité et ne nécessite pas la confirmation d'un test PCR.
- Dans les centres de dépistage, le matin devrait être consacré aux tests PCR et l'après-midi aux tests antigéniques.
- L'ARS nous alerte sur des opérateurs privés proposant la mise en place de dépistages antigéniques aux élus. Toute structure de ce type doit passer par une validation de l'ARS. En effet, les conditions de réalisation de ces tests demandent des critères sanitaires stricts et un transfert des résultats aux autorités sanitaires.

Mobilisation de l'équipe municipale et de ses partenaires pour soutenir les commerçants « non essentiels »

Le 10 novembre dernier, le président du GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir) et les 16 maires du territoire, dont Monsieur le Maire, ont co-signé une lettre adressée au Premier ministre pour demander un assouplissement des mesures concernant nos commerçants dits « non essentiels ».

Ce soutien à nos commerçants de proximité intervient après la signature par Monsieur le Maire de la Tribune de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) le 31 octobre dernier et de la demande pour la réouverture des salons de coiffure marollais auprès du Préfet du Val-de-Marne, évoqué dans le compte-rendu du 9 novembre dernier.